

665 rue de la Gare
97440 SAINT-ANDRE

Tél : 02 62 53 88 88

Mail : etude.chanebenchein@notaires.fr

LIQUIDATION DE COMMUNAUTE : PIECES A FOURNIR

- Livret de famille
- Nationalité Française : Carte Nationale d'Identité ou passeport
- Nationalité étrangère : Carte de séjour ou carte de résident + acte de naissance – de 3 mois en français
- Documents justificatifs de l'état marital : copie du contrat de mariage ou du PACS, jugement de divorce ou de non conciliation ou de séparation, changement de régime matrimonial
- Justificatif du placement sous le régime de protection (tutelle, curatelle...)
- RIB afin de solder votre compte à l'Etude lorsqu'on clôturera votre dossier
- Informations à fournir sur papier libre : adresse, profession, N° de téléphone, adresse Mail

ACTIF

- Titre de propriété
- En cas de division : document d'arpentage (à défaut exquise de géomètre), déclaration préalable de division, certificat de non opposition
- Permis de construire et plans, déclaration d'ouverture de chantier, déclaration d'achèvement des travaux, conformité
- PV de bornage + plan de bornage
- Si bien loué : contrat de location et 3 dernières quittances de loyer
- Carte grise
- Relevé de compte bancaire
- Justificatif de toute somme appartenant en propre à l'un des époux et ayant servi à la communauté
- Tout autre document relatif aux biens communs

Si copropriété :

- Règlement de copropriété et éventuellement modificatifs
- Coordonnées du syndic
- Copie des 3 derniers procès-verbaux de l'assemblée générale

PASSIF

- Si prêt en cours : tableau d'amortissement
- Copie des contrats en cours (chauffe-eau solaire, contrat d'affichage...)

Office Notarial ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Membre d'une Association Agréée – Le règlement des honoraires par chèques est accepté.